

217	UTBM service communication	AEF	Mardi 19 juillet 2011
		Dépêche	PRES, UFC, UB, Conseil économique et social de Franche-Comté



Dépêche n° **153234**
Dijon, Mardi 19 juillet 2011, 12:41:50

[Alexandra Caccivio](#)
Ligne directe: 03 80 77 04 07

Le CESE Franche-Comté plaide pour l'entrée de l'UTBM au sein du PRES

L'implication de l'UTBM (université de technologie de Belfort-Montbéliard) dans le PRES Bourgogne Franche-Comté est « une alternative », selon le CESE (conseil économique, social et environnemental) de Franche-Comté. Il constate que la perspective de voir l'UTBM rejoindre un groupe « université de technologie de France » « semble affaiblie », après la démission de Christian Lermينياux de sa fonction d'administrateur provisoire qui souhaitait réunir l'UTT et l'UTBM dans un grand établissement unique (AEF n° [149895](#)). L'avis adopté à l'unanimité du CESE, lundi 27 juin 2011, défend la force d'un regroupement et, dans ce cadre, « l'émergence d'une gouvernance souple et efficace », « une concertation active » et « une contractualisation effective entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche » visant à éviter « une concurrence stérile ». « Les compétences déléguées à l'entité fédérale doivent être substantielles et opérationnelles. Elles ne doivent pas se limiter à une mutualisation de moyens. Cela implique de définir des collégiums intégrant et mettant en valeur les ressources de chaque établissement. »

Ce regroupement permettrait « de développer, de manière concertée, un outil de communication global et accessible pour le grand public (au-delà des post-bac qui veulent s'orienter) et traduisant l'ambition que tous veulent pour notre système franc-comtois » ; « de mettre en évidence les 'phares' du système enseignement supérieur-recherche, en tout premier lieu sur les sites internet des établissements » ; « de travailler à l'image d'une région transformée, modifiée, qui prend à bras le corps les évolutions, les difficultés et les espoirs de son enseignement supérieur-recherche ».

ORGANISER DAVANTAGE L'INTERREGIONAL

Selon le CESE, le travail conduit à l'échelle régionale passe, outre par le PRES élargi, « par l'analyse, la dynamisation et la transformation en création de valeur d'un 'écosystème de croissance' ». « Le territoire est le lieu de rencontre du tryptique recherche-formation-entreprise à l'image des pôles de compétitivité, précise à ce sujet l'avis. Il faut disposer d'espaces de rencontres et d'échanges associant des élus, des chercheurs et des chefs d'entreprises (...). Après les résultats du deuxième tour des appels à projets des initiatives d'excellence, l'idée pourrait être d'organiser une conférence régionale sur leur impact dans la vie du territoire (l'innovation, l'emploi des jeunes diplômés, la structuration donneurs d'ordre sous-traitants...). Organisée ensuite annuellement, elle travaillera à l'amélioration des liens entre l'enseignement supérieur-recherche et les milieux socio-économiques (type conférence annuelle en région Rhône-Alpes ou type RUE – rencontres universités entreprises). »

La nouvelle dynamique que le CESE souhaite voir impulser passe également, selon l'avis, « par la réussite des projets franc-comtois aux investissements d'avenir. En premier lieu ceux portés avec la Bourgogne au sein du PRES, nécessitant une implication forte du monde socio-économique au sein de la fondation de coopération scientifique ». Ainsi, « il faut que la coordination existant actuellement entre les deux régions sur le PRES s'ouvre à d'autres acteurs

217	UTBM service communication	AEF	Mardi 19 juillet 2011
		Dépêche	PRES, UFC, UB, Conseil économique et social de Franche-Comté

locaux, notamment aux agglomérations, sièges de sites universitaires importants, et aux acteurs économiques. Cela revient à organiser davantage l'interrégional ».

SURMONTER LES FAIBLESSES

Enfin, le CESE indique dans son avis la nécessité de définir « un schéma directeur régional de la recherche et de l'enseignement supérieur piloté par le conseil régional en coordination avec l'État, comme le préconisait le colloque des régions de France et de la CPU (AEF n° 121081), et comme l'ont déjà mis en œuvre d'autres régions (Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes). S'appuyant sur la dynamique initiée dès 2011 à propos des investissements d'avenir, cette formalisation doit associer tous les acteurs concernés et mettre ainsi en lumière une véritable et indispensable stratégie politique régionale du système enseignement supérieur-recherche et innovation. »

« L'objectif fondamental des réformes engagées est de réussir, dans les dix ans, à conserver et à créer de l'emploi et de la valeur ajoutée dans des activités porteuses d'avenir, précise encore l'avis du CESE. Cela dépend donc de la capacité du système d'enseignement supérieur-recherche à poursuivre ses évolutions, de façon autonome, pour être suffisamment reconnu pour ses qualités au niveau national et international afin qu'il assure tout son rôle de moteur scientifique de l'écosystème sur le territoire régional. »

Les principales faiblesses de la Franche-Comté, pour atteindre cet objectif, sont selon le CESE qui s'appuie sur les rapports d'évaluation de l'Aeres et de l'Inspection générale:

- un manque de cohérence des stratégies et des offres de formation entre les établissements, conséquence directe de l'absence de politique de sites et du manque d'entente entre les établissements ;
- peu de recherche en gestion à l'université, élément pénalisant en particulier pour les niveaux ingénieurs et masters ;
- une proportion des étudiants en licence beaucoup plus forte que la moyenne française mais un peu plus faible dans les niveaux master et doctorat ;
- la sociologie régionale des bacheliers avec un pourcentage de bacheliers technologiques plus fort que la moyenne nationale induisant un taux d'entrée à l'université plus faible ;
- un taux d'étudiants internationaux qui reste encore faible au regard de celui d'autres villes de province ;
- l'attractivité forte des pôles extérieurs à la Franche-Comté (Strasbourg, Lyon, Île-de-France).

Contact : CESE Franche-Comté, Mathieu Belle, 03 81 61 62 90, cese@franche-comte.fr

À lire aussi

[Le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté incite ses membres à rénover les enseignements pour former des « ingénieurs managers »](#)

AEF n° 149903 du Vendredi 13 mai 2011

[UTBM : Christian Lermieux démissionne de sa fonction d'administrateur provisoire « pour provoquer un électrochoc »](#)

AEF n° 149895 du Jeudi 12 mai 2011

[PRES Bourgogne-Franche-Comté : des labex « pénalisés » par des évaluations de l'Aeres « déjà anciennes » \(Sophie Béjean, présidente\)](#)

AEF n° 147743 du Lundi 4 avril 2011

[Arnaud Catinot prend la direction du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté](#)

AEF n° 146066 du Mercredi 2 mars 2011

[Budget 2011 de la Franche-Comté : 2 millions d'euros pour soutenir l'innovation et le transfert de technologies](#)

AEF n° 144468 du Jeudi 27 janvier 2011

[IDEX : le PRES Bourgogne Franche-Comté positionne son projet comme un « laboratoire de la gouvernance universitaire »](#)

AEF n° 143038 du Mardi 25 janvier 2011

[Les trois UT proposent à Valérie Péresse de créer « l'Université de technologie de France »](#)

AEF n° 115208 du Lundi 8 juin 2009